

Comptes rendus

Philologie romane

Nelly Andrieux-Reix et Emmanuèle Baumgartner : *Ancien français. Exercices de morphologie*. Etudes littéraires 29. Presses Universitaires de France, Paris, 1990. 144 p.

Les mêmes auteurs avaient publié en 1983 un ouvrage sur la morphologie du verbe en ancien français (voir le compte rendu par Michael Herlund dans *Revue Romane*, 22, 1987, p. 128-131). Le livre qu'elles viennent de publier inclut la morphologie nominale aussi bien que la morphologie verbale. Il est beaucoup moins long et ne peut donc présenter que les faits les plus importants. Il se distingue enfin de l'ouvrage antérieur par son objectif plus pratique : « donner aux étudiants quelques exemples choisis parmi les questions de morphologie médiévale les plus fréquemment posées aux examens et concours universitaires, ainsi que les éléments des réponses qui y sont attendues. » Ces questions ont été choisies de manière à ce que les réponses proposées constituent une description de presque toute la morphologie (il n'y a pourtant rien sur le genre des adjectifs ni sur les adverbes en *-ment*, et il n'y a rien sur l'infinitif ni sur les participes). Cette description est très claire et très bien écrite, et il ne fait pas de doute que le livre atteindra son objectif.

Cependant, malgré tant d'années d'études, la morphologie de l'ancien français n'est pas encore suffisamment connue pour qu'il soit impossible d'être en désaccord sur certains points. En effet, les détails observables ou hypothétiques sur lesquels j'ai un avis différent sont assez nombreux. Je ne vais pas en établir la liste; je préfère signaler un désaccord qui concerne plutôt la méthode descriptive.

En parlant de l'indicatif présent, les auteurs distinguent entre verbes à une base (*cuidons:cuident, partons:partent*), verbes à deux bases sans pers. 1 anormale (*crevons:crieve*), verbes à deux bases et à pers. 1 anormale (*valons:vaut:vail*) et verbes à trois bases (*volons:veut:voeil*). C'est confondre des faits (morpho)phonologiques (alternances vocaliques entre syllabes protoniques et syllabes toniques; alternances consonantiques selon les phonèmes suivants) avec des faits purement morphologiques (thème à part au pr.ind.1 et au pr.sbj.). On peut regretter l'absence d'un chapitre morphophonologique.

Povl Skårup
Université d'Århus